

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

1

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Participation au programme Fellowship, Partenariat 2017 Région Provence-Alpes-Côte-D'azur - Station F

Afin d'encourager l'innovation et d'accompagner les start-ups régionales dans leur développement, Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a conclu, le 6 juin dernier, un partenariat avec la Station F.

Ce campus de start-up inédit offre un espace de 34 000 m² aux entreprises innovantes notamment dans le secteur du numérique.

En adhérant au programme Fellowship, la Région permet, dès le mois de septembre, à 50 entrepreneurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être présents 5 jours par mois sur cet espace partagé et d'entrer en contact avec des investisseurs potentiels et les nombreux autres entrepreneurs en résidence.

Les structures qui souhaitent participer au programme doivent être présentes à la Station F durant 12 mois en utilisant la totalité des jours mis à disposition pendant le programme.

L'appel à Manifestation d'intérêt

Conditions d'éligibilité des entreprises

- Cet appel s'adresse aux entreprises de moins de trois ans.
- La solution innovante portée par l'entreprise doit être à minima en phase 8 – 9 de l'échèle TRL (Technology Readiness Level).
- Le programme comprend la possibilité de disposer des services de la Station F, cinq jours par mois à discrétion (tout jour non consommé à la fin du mois est perdu).

- Le projet d’usage du service proposé par la Station F doit montrer, notamment, l’intérêt de l’entreprise à l’utiliser dans une perspective de développement de son activité (rencontre b to b, recrutement, levée de fonds, réseautage, ...).
- La motivation du / des dirigeants.
- Les structures doivent être implantées en Provence-Alpes-Côte d’Azur (siège sur le territoire régional).

Les fiches descriptives jointes (description de l’entreprise et de sa solution) doivent être complétées avec soin. En l’absence de ces éléments, la candidature de l’entreprise sera considérée invalide.

Comment candidater ?

En termes d’organisation, la mobilisation des entreprises est coordonnée par le Service Smart Région en lien avec les différents acteurs (pôles de compétitivité, French Tech, cluster du numérique).

Les structures / entreprises intéressées par la participation au programme Fellowship doivent se manifester auprès du service Smart Région. Il leur est demandé de compléter la fiche de présentation (entreprise et solution/objet/projet) ci jointe et la retourner au service Smart Région (contact mentionné ci-dessous) **avant le 25 Aout 2017**.

Les entreprises devront également joindre une attestation « de minimis », afin de s’assurer du non dépassement du seuil de 200 000 euros d’aides publiques notifiées au titre de ce régime d’aide sur les trois dernières années (2015-2017).

Les entreprises seront informées de leur sélection en septembre 2017 suite à l’analyse de leur candidature par un comité de sélection présidé par la Région.

Contacts Région
Chantal NIORE (smartfactory@regionpaca.fr)